



COMPTE RENDU DU COMITE DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DU PAS DE CALAIS

du 24 mai 2019

Le comité Départemental de l'action sociale du Pas de Calais s'est réuni le 24 mai 2019 à 9h30 dans les locaux de la Direction des Finances Publiques à Arras, en présence de la présidente, de la déléguée et des secrétaires départementales.

ORDRE DU JOUR

- Nouvelle composition de Conseil Départemental de l'Action Sociale du Pas-de-Calais et approbation du règlement intérieur,
- Approbation du procès verbal du 4 février 2019,
- Note d'orientation 2019,
- Compte-rendu annuel d'activité 2018 de la délégation,
- Comte-rendu annuel d'activité 2018 du Service Social,
- Compte-rendu du Groupe de Travail « Restauration collective » du 08 mars 2019,
- Compte-rendu du Groupe de Travail « Journée Information Retraités » du 25 mars 2019,
- questions diverses

Liminaire

L'UNSA n'a pas lu de liminaire mais

- a félicité la nouvelle déléguée Isabelle Sahm pour la qualité de son travail,
- s'est fortement étonné de ne pas avoir été averti de la non reconduction du contrat du nouveau médecin de prévention, Madame Skrzypczak, mise en place au 01/01/2019. Visiblement, sa période d'essai n'a pas été probante. De nouveau, le secteur d'Arras se trouve démuné de médecin alors que c'est le moment où les agents en ont le plus besoin.

Un nouveau recrutement a débuté, une candidature a été retenue.

Le médecin de prévention de Boulogne/Mer assure les urgences pour tout le département.

Intervention du représentant de la Douane

L'impact du Brexit devait engendrer un nombre important de renfort d'une centaine d'agents pour le 29/03/19, ce renfort est reporté au 31/10/2019. Mais les coins-repas sont prêts.

Nouvelle composition du CDAS et Approbation du règlement intérieur

Suite aux résultats des élections des représentants syndicaux, de nouveaux membres composent le CDAS .
Après l'intervention de solidaire, l'article 6 sera modifié, « l'audition d'experts sur un point inscrit à l'ordre du jour » sera remplacé par « sur les points ».

Approbation du PV

Son approbation est reportée, car l'UNSA et Solidaires avaient des corrections à apporter. Il sera à nouveau à l'approbation du prochain CDAS ,

Note d'orientation 2019

Cette note retrace trois orientations pour l'action sociale ministérielle en 2019, dont les prestations doivent s'adapter aux nouveaux besoins exprimés par les personnels et à leurs exigences, conformément aux constatations tirées de l'enquête de satisfaction conduite en juillet 2017 auprès de 15 000 agents.

1) l'action sociale ministérielle s'oriente, tout d'abord, autour de trois axes :

- adapter les prestations, dans le contenu, les conditions d'accès, et la tarification, pour répondre aux attentes prioritaires d'un plus grand nombre d'agents,
- optimiser le fonctionnement et l'offre des opérateurs associatifs (AGRAF, ALPAF, EPAF...) afin de clarifier l'éventail de prestations et d'en simplifier la gouvernance,
- analyser et améliorer les différents échelons de mise en œuvre de l'action sociale au niveau national et local. C'est ainsi, que le site internet dédié à l'action social ministérielle a vu le jour et peut être consulté à partir de n'importe quel terminal.

Actionsocial.62@finances.fr

L'UNSA a demandé que soit présent sur ce site les formulaires d'inscription aux actions de notre département notamment pour les sorties et aussi de proposer d'y créer une newsletter afin que les agents (quelque soit leur situation) puisse être avertis rapidement.

2) Puis, les moyens d'action doivent demeurer constants :

- une attention particulière pour la restauration collective et titre-restaurants qui demeure le premier poste de dépense et représente près de la moitié des crédits de l'action sociale.
- des conditions d'accès aux aides et prêts logements assouplies pour élargir le champ des agents bénéficiaires.
- des moyens dédiés à l'aide à la parentalité renforcés pour permettre le nombre de réservation de berceaux.
- le maintien d'un budget CAL (crédits d'action locale) consacré aux initiatives de terrain. C'est à partir de ce budget que sont organisés les actions du département (arbre de Noël, sorties, vacances, journée retraité

etc.).

3) Enfin, au niveau local, pour 2019, les priorités d'actions, continueront d'être examinées en CDAS, lieu privilégié de réflexion et d'expérimentation dans le champ de l'amélioration des conditions de vie des agents.

En 2019, est créé un **fonds d'innovation locale** doté dans un premier temps de 100 000 euros par an, afin d'accompagner financièrement les initiatives de proximité impulsées au niveau territorial.

Pour l'année en cours, un appel à projet est lancé dont les propositions doivent remonter pour le 14 juin.

Pour le Pas de Calais, la période est trop courte pour proposer un projet dont les conditions sont bien trop encadrées (critère de nouveauté, à vocation social et de proximité, dont le caractère serait expérimental).

Nous examinerons cette nouveauté au prochain groupe de travail du 13 juin.

Compte rendu annuel d'activité 2018 de la délégation

Le compte rendu présenté sous forme de diaporama fait apparaître les éléments suivants :

57 actifs en moins dans le département, mais plus de retraités,

58 % des enfants ont moins de 12 ans, on constate 37 enfants en moins,

La répartition des effectifs dans le département (tout ministère confondu ddfip, douane, dreal, dpp etc.) est la suivante :

2248 actifs (2305 en 2017),

1696 enfants (1733 en 2017),

2842 retraités (2783 en 2017)

La délégation va refaire un point d'information sur les différents prêts proposés par la délégation.

Compte rendu annuel d'activité 2018 du Service Social

Après plusieurs années de mobilisations des assistants de service social, qui a conduit à une absence de données statistiques, leur réseau a été doté d'un nouvel statistiques qui a été déployé au cours de l'été 2018. Ce qui a permis à l'établissement cette année de ce compte-rendu.

Ainsi, leurs données chiffrées concernent la période d'août à décembre 2018

163 personnes dont 132 actifs et 31 retraités ont bénéficié de leurs services, dont 84 femmes et 79 hommes, 9 cadres A, 32 cadres B, 85 cadres C, 5 contractuels, 3 ouvriers d'État.

26 aides pécuniaires (16 actifs, 10 retraités) et 2 secours alimentaires (actifs) ont été octroyés.

Un objectif national du Service Social pour les années 2019-2020 est mis en place afin de visiter l'ensemble des services dans ce délai. Ces visites leur permettent d'avoir une connaissance de proximité de la vie au sein des services, elles ont également pour objet de présenter leurs missions aux agents et aux chefs de service.

Compte rendu du Groupe de Travail « Restauration collective » du 8 mars 2019

Les représentants des associations sont satisfaits de ce groupe de travail, ils sont toujours en attente des formations chorus.

Un groupe de travail sera renouvelé tous les ans afin de continuer à mutualiser les différentes pratiques de chaque association.

Compte rendu du Groupe de Travail « Journée Information Retraités » du 25 mars 2019

Mme Sahm, la déléguée départementale, nous expose la nouvelle formule choisie lors du groupe de travail soit le maintien de la conférence et du repas au « Carré Saint Martin » avec les intervenants habituels puis une visite guidée de la ville de St Omer à la place d'une partie de bowling.

Il avait été convenu que la journée d'information retraités se déroulerait en septembre cependant pour le moment le notaire ne serait pas disponible, si on ne lui trouve pas de remplaçant, la journée aura lieu en novembre comme précédemment.

Questions diverses

Pour les chèques cadeaux de Noël 2019, chaque agent devra lui-même s'inscrire sur le site Micado via le portail métier. Des mail d'informations seront envoyés le moment venu avec des pas à pas.

Calendrier :

- Groupe de travail sorties et arbre de Noël 2020 le 13 juin,
- CDAS en octobre 2019.

La séance est levée à 12h45